Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Département du GERS

Commune de LEBOULIN

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

En exercice: 11

Qui ont pris part à la délibération : 10 Date de la convocation: 27/03/2022

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine LAPEYRE-ROSSI, Maire.

Etaient présents: Evelyne ALBIGES, Caroline AUGUSTIN, Jérôme BOUCHOT, Virginie CHOIN, Gérard DUCUNS, Jean-Marc INISAN, Christine LAPEYRE-ROSSI, Isabelle LE BOLLOCH, Alain ROCHETTE, Sylvie ZOLDOS

Absent excusé: Jérôme TARBOURIECH

Secrétaire de séance : INISAN Jean-Marc

Délibération Nº 9

Objet: Le blason de Leboulin

Jusque-là, LEBOULIN ne possédait pas de blason. Consciente que les armoiries sont un élément fortement visuel d'identification d'une commune qui exprime sous forme emblématique l'ancrage dans l'histoire et dans le territoire, la municipalité sollicite l'aide de l'association « Histoire de Transmettre ». Après avoir travaillé sur les origines et l'histoire de LEBOULIN, des héraldistes professionnels font des propositions de blasons. Un vote anonyme est organisé sur l'ensemble de la commune. Des soixante-seize réponses, se dégage une préférence pour le blason proposé par Joël BAYLOT.

Le conseil municipal décide d'adopter cette proposition de blason, celle-ci étant la plus représentative

de la commune.



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Le Maire,

Christine LAPEYRE-ROSSI

Acte rendu exécutoire par son Dépôt en Préfecture le 11/04/2023 Et publication le: 11/04/2023

